

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **28 (1957)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ont dû être menées contre des meuniers, des producteurs de céréales et d'autres personnes qui avaient falsifié leurs livres et leurs rapports de contrôle. Afin d'obtenir illicitement des subventions, 600 000 kilos de farine blanche auraient été annoncés comme farine bise. Des mandats de répression ont été envoyés par les instances administratives dans 424 cas. Le montant des amendes atteint 32.672 francs. La farine panifiable a aussi été employée pour l'affouragement et les contrevenants à la réglementation actuelle, punis sévèrement. Mais l'administration fédérale des blés sait que tous les fraudeurs ne sont pas découverts. Il lui faudrait encore davantage de moyens de contrôle. On se demande si le régime des blés d'aujourd'hui, avec ses multiples prescriptions, ne sert pas les candidats à l'infraction.

Résultat financier des Forces Motrices Bernoises S. A. pour 1956. —

Le résultat financier de l'exercice est le suivant : Les recettes réalisées par le service de vente d'énergie ont passé de 64 652 121.50 francs à 70 852 655 francs. La progression est due en premier lieu à l'accroissement de la fourniture d'énergie au réseau général. Les dépenses ont passé de 50 750 875.40 francs à 57 030 855.20 francs ; cette augmentation provient essentiellement de l'accroissement des importations d'énergie et de celui des quantités d'énergie retirées auprès d'entreprises suisses d'électricité. L'excédent brut des recettes du service de vente d'énergie se monte à 15 342 569.50 francs (exercice précédent 15 250 045.15 francs).

Le service des installations a de nouveau été très occupé durant toute l'année et a augmenté son chiffre d'affaires. Les recettes s'élèvent à 15 827 228 francs et les dépenses à 15 295 308.65 francs. Il en résulte par conséquent un excédent brut des recettes du service des installations de 531 919.35 francs (459 022.75 francs).

L'excédent brut des recettes des deux services atteint au total 15 874 488.85 francs contre 15 709 067.90 francs l'exercice précédent.

Le compte de profits et pertes boucle, après couverture des impôts et redevances, par un excédent de 12 812 824.35 francs (12 658 058.65 francs). Avec un total de 3 955 505.20 francs en 1956, le compte impôts, redevances et charges concessionnaires a subi une augmentation de 98 130.65 francs.

Erratum

L'article « Les fresques de la Chapelle de Chalière », paru dans notre No 5/1957 porte par erreur la signature de M. Georges Reusser. Son auteur ne nous est pas connu. La rédaction.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37